

# Interventions d'urgence et planification de la continuité des opérations en cas d'éclotions de maladies respiratoires infectieuses (MRI)



## Introduction

Tous les employeurs au Canada doivent prendre des précautions raisonnables pour assurer la sécurité du milieu de travail. Les employeurs peuvent contribuer à empêcher les travailleurs de se blesser ou d'être malades en disposant d'un plan d'intervention d'urgence, ainsi que d'un plan de continuité des activités pour que le milieu de travail demeure fonctionnel pendant et après une situation d'urgence.

Ce document d'orientation peut aider les milieux de travail à élaborer ou à mettre à jour leurs plans d'intervention en cas d'urgence et de continuité des activités afin de se préparer aux éclotions de maladies respiratoires infectieuses.

## Plan d'intervention d'urgence

Un plan d'intervention d'urgence comprend des procédures pour affronter des situations soudaines ou inattendues susceptibles de porter préjudice à des personnes. Se reporter à la page [Planification des interventions d'urgence](#) pour obtenir des conseils sur la manière d'élaborer un plan d'intervention d'urgence. Les éléments clés d'un plan d'intervention d'urgence sont présentés ci-dessous et fournissent des conseils précis sur l'élaboration d'un plan de lutte contre les maladies respiratoires infectieuses.

### Éléments clés d'un plan d'intervention d'urgence

#### Déterminer les dangers

Le plan d'intervention d'urgence commence par une compréhension des dangers dans le milieu de travail, des situations d'urgence possibles et des conséquences potentielles :

- Réaliser une évaluation des risques pour cerner les dangers (par exemple, un virus ou une bactérie pouvant causer une maladie respiratoire infectieuse).
- Déterminer toutes les situations d'urgence possibles (par exemple, tous les travailleurs d'un ministère sont infectés en même temps par une maladie respiratoire infectieuse).
- Déterminer les conséquences potentielles (par exemple, propagation d'une maladie respiratoire infectieuse parmi les travailleurs, travailleurs malades nécessitant des soins médicaux, perte de productivité due aux absences).

#### Comprendre le milieu de travail

Les caractéristiques du milieu de travail peuvent influencer sur la facilité avec laquelle une maladie respiratoire infectieuse peut se propager et avoir des répercussions sur les fonctions de travail normales. Voici quelques facteurs à prendre en compte :

- la taille de l'effectif;
- l'agencement physique du milieu de travail (par exemple, des personnes travaillant très près les unes des autres);
- Les capacités en cas d'urgence, y compris le personnel formé et l'équipement d'intervention;
- la rapidité avec laquelle une aide extérieure peut être reçue;
- la capacité de l'autorité locale de santé publique et des hôpitaux de soins primaires.

#### Comprendre les mesures à prendre

Documenter les mesures requises, les procédures écrites et les ressources disponibles pour les employés.

- Préparer des procédures écrites d'intervention en cas d'urgence qui expliquent comment intervenir dans différents événements.
- Expliquer en détail comment [répondre](#) à une personne atteinte d'une maladie respiratoire infectieuse dans le milieu de travail.
- Indiquer comment contacter le personnel d'intervention en cas d'urgence (nom des personnes et rôle au sein de l'équipe d'intervention d'urgence, lieu de travail, numéro de téléphone portable et coordonnées d'autres personnes à contacter).

# Interventions d'urgence et planification de la continuité des opérations en cas d'éclotions de maladies respiratoires infectieuses (MRI)



[et de la sécurité](#), [commissions des accidents du travail](#), hôpital le plus près, etc.)

- Tenez compte d'éléments précis comme :
  - Disponibilité de [l'équipement de protection individuelle \(EPI\)](#);
  - Méthodes de transport si une personne malade doit être hospitalisée;
  - Élimination en toute sécurité des articles contaminés (par exemple, les EPI usagés et le matériel de nettoyage);
  - Procédures de notification aux autorités compétentes, le cas échéant;
  - [Nettoyage et désinfection](#) des surfaces et des objets à contact fréquent;
  - Endroit où les personnes malades peuvent s'isoler sur les lieux de travail (si l'isolement est recommandé par les autorités gouvernementales).
- Fournir des [communications et de la formation](#) sur le plan, y compris des instructions écrites pour chaque personne concernant ses responsabilités précises.
- Informer les intervenants externes de tout changement susceptible d'avoir des répercussions sur eux.
- Lors de la mise à jour des procédures d'urgence pour y inclure des mesures de lutte contre les maladies respiratoires infectieuses, s'assurer que le code de prévention des incendies et les autres lois applicables sont toujours respectés et qu'aucun nouveau risque n'est créé.
- Tester le plan pour s'assurer qu'il fonctionne. Organiser des exercices, examiner les résultats et apporter les améliorations nécessaires.
- Réviser le plan au moins une fois par an ou lorsque les risques, les mesures de contrôle ou la réglementation changent.

## Personnel, équipement et fournitures d'intervention d'urgence

Un plan d'intervention d'urgence doit documenter les ressources nécessaires pour répondre de manière appropriée à une écloison de maladie respiratoire infectieuse dans le milieu de travail. Un comité sur le lieu de travail, composé d'experts en matière de santé et de sécurité, de membres du comité de santé et de sécurité et d'experts en la matière, peut créer ce plan personnalisé.

Les rôles et les responsabilités dans le cadre du plan d'intervention d'urgence doivent être clairement définis, documentés et communiqués. Voici quelques rôles importants :

- Commandant chargé de l'incident : responsable général de l'intervention en cas d'écloison. Il donne des instructions aux autres intervenants d'urgence internes, facilite les communications et autorise l'utilisation des ressources d'urgence.
- Secouriste : peut évaluer les personnes malades, fournir des respirateurs ou des masques et organiser un transport en ambulance, le cas échéant.

Il peut y avoir des responsabilités supplémentaires qui ne sont pas assignées à un rôle précis, comme l'amélioration de la ventilation intérieure (par exemple, par l'ouverture des fenêtres). Ces responsabilités peuvent être confiées par le commandant chargé de l'incident.

Le matériel et les fournitures indiqués dans le plan d'intervention d'urgence doivent être en stock et facilement accessibles. Il peut s'agir de :

- Respirateurs ou masques médicaux
- Gants imperméables (par exemple, gants en nitrile)
- Liste des personnes à contacter en cas d'urgence

## Exercices et simulations de situations

Les exercices d'intervention en cas d'écloison de maladie respiratoire infectieuse dans le milieu de travail aident les travailleurs à se préparer en cas d'incident réel. Les exercices et simulations de situations permettent de mettre à l'essai le plan d'intervention d'urgence, de renforcer les compétences des travailleurs en vue d'une intervention efficace, et de repérer les aspects à améliorer. Il est important que tous les travailleurs sachent comment réagir face à une personne malade sur le lieu de travail, mais ce scénario ne nécessite généralement pas d'exercice. Envisagez un exercice au cours duquel un travailleur commence à présenter des symptômes graves d'une maladie respiratoire infectieuse (par exemple, difficulté à respirer) et doit recevoir des soins d'urgence. D'autres scénarios pertinents pour votre milieu de travail et faisant partie du plan d'intervention d'urgence peuvent être ajoutés à un calendrier.

Éléments à prendre en compte pour les exercices et les simulations de situations :

# Interventions d'urgence et planification de la continuité des opérations en cas d'éclotions de maladies respiratoires infectieuses (MRI)



- Établir un calendrier et planifier ce qui doit être fait.
- Enregistrer l'événement et noter les détails importants comme l'exposition potentielle des travailleurs à une maladie respiratoire infectieuse ou le fait qu'ils ne savent pas quoi faire.
- Apporter les améliorations nécessaires.

## Un plan de continuité des opérations

Un plan de continuité des opérations décrit comment l'organisation continuera à fonctionner pendant et après une urgence, une catastrophe ou un événement similaire (comme une écloison de maladie respiratoire infectieuse). Il s'agit de planifier la manière dont les services, les produits et les activités peuvent se poursuivre, ainsi que la reprise des activités et des systèmes clés.

Bien que chaque organisation soit unique, les éléments suivants doivent être pris en compte lors d'une écloison de maladie respiratoire infectieuse :

- Connaître les principaux facteurs qui sont essentiels au bon fonctionnement du milieu de travail.
- Comment mettre en œuvre et suivre [les mesures de contrôle](#) nécessaires pour contribuer à prévenir la propagation de la maladie, tout en soutenant les activités opérationnelles existantes.
- Comment vos activités opérationnelles de base peuvent être maintenues pendant plusieurs semaines ou mois avec un personnel limité ou d'autres ressources clés.
- Comment maintenir les niveaux d'effectif et de rendement. Prévoir que des personnes ne pourront pas se présenter au travail pour diverses raisons (p. ex. maladie, hébergement, garde d'enfants ou de personnes âgées, etc.)
- Où trouver les [sources fiables](#) en matière de santé publique et de santé au travail.
- Coordination et communication avec les intervenants.

Se reporter à la page [Éclotions de grippe et de maladies infectieuses - Plan de continuité des opérations](#) pour obtenir des conseils sur la manière de créer un plan de continuité des activités en cas de maladies respiratoires infectieuses. Les sections ci-dessous fournissent des conseils supplémentaires pour l'élaboration d'un plan.

## Principaux éléments d'un plan de continuité des opérations

### Comprendre les activités opérationnelles

Le niveau de détail requis pour Un plan de continuité des opérations dépend du type, de la taille et de la complexité du milieu de travail. Déterminer les principaux facteurs essentiels à la poursuite des activités :

- Processus, activités et fonctions critiques
- Dépendances internes et externes

Voici quelques facteurs à prendre en compte :

- Travailleurs ayant reçu des formations polyvalentes (c'est-à-dire les travailleurs qui peuvent temporairement assumer des responsabilités non courantes en cas d'absence de leurs collègues);
- Disponibilité de l'équipement essentiel (par exemple, ordinateurs portatifs pour le travail à distance);
- Approvisionnement externe en matériels, équipements et services (par exemple, les fournisseurs primaires et secondaires de matériels nécessaires à la fabrication d'un produit pour les clients);
- Approvisionnement interne (par exemple, stock d'EPI essentiels);
- Méthodes de communication et contacts établis (par exemple, une liste de contacts accompagnés des numéros de téléphone et des adresses électroniques, un organigramme qui identifie clairement la chaîne de commandement).

### Comprendre les mesures à prendre

- Consigner le plan de continuité des opérations.
- S'assurer que le plan tient compte de toutes les déficiences cernées (se reporter à la section « [Comprendre les activités opérationnelles](#) » ci-dessus) et que toutes les recommandations sont en place.
- Viser une reprise rapide des activités interrompues.
- Mettre en place des systèmes de communication avec les intervenants et les tenir informés.

# Interventions d'urgence et planification de la continuité des opérations en cas d'éclotions de maladies respiratoires infectieuses (MRI)



- Donner une formation polyvalente aux travailleurs pour qu'ils puissent agir en tant que renforts (en remplacement) pour les fonctions essentielles (ou pour toutes les fonctions).
- Tester le plan pour s'assurer qu'il fonctionnera (par exemple, permettre au personnel de remplacement de mener des activités).
- Prévoir un plan de reprise afin que les activités puissent éventuellement revenir à la normale.
- Réviser le plan au moins une fois par année ou lorsque les besoins opérationnels, les dangers ou la réglementation changent, et faire participer les cadres supérieurs à ces révisions.

## Ressources pour la continuité des opérations

Un plan de continuité des opérations doit documenter les ressources nécessaires pour maintenir les activités opérationnelles lorsqu'une maladie respiratoire infectieuse perturbe le déroulement normal du travail. Un comité peut créer un plan personnalisé qui définit clairement les rôles, les responsabilités et les mesures à prendre pour maintenir les activités opérationnelles en toute sécurité.

Voici quelques éléments à prendre en compte concernant les ressources nécessaires à la continuité des activités :

- Aspects personnels, finances, information, équipement;
- Accords écrits d'aide mutuelle avec d'autres organisations, le cas échéant;
- Installations pour les centres d'opérations d'urgence, au besoin.

## Exercices et simulations de situations

Les exercices permettent de mettre à l'essai le plan de continuité des opérations, de s'assurer que les activités peuvent se poursuivre même si une maladie respiratoire infectieuse perturbe le fonctionnement normal de l'entreprise, et de cerner les aspects à améliorer. Envisager un scénario d'exercice dans lequel un pourcentage significatif de l'effectif tombe malade et n'est pas en mesure de travailler. D'autres scénarios adaptés à votre milieu de travail et faisant partie du plan de continuité des activités peuvent être ajoutés à un calendrier.

## Gestion du changement

Les plans d'intervention d'urgence et de continuité des opérations visent à se préparer et à réagir aux événements susceptibles de perturber les travailleurs et les activités opérationnelles. Les situations d'urgence peuvent parfois présenter des difficultés uniques et imprévues. Toutes les modifications apportées aux plans établis doivent faire l'objet d'un processus de gestion du changement afin de garantir qu'elles produisent les meilleurs résultats et ne créent pas de nouveaux dangers. Disposer d'un processus de gestion du changement qui évalue le risque associé à toutes les modifications et en contrôle les résultats en vue d'améliorations futures.

## Ressources

- [Plan de continuité des opérations en cas de pandémie](#) - CCHST
- [Cours en ligne La planification en prévision d'une pandémie](#) - CCHST
- [Guide de planification des mesures d'urgence](#) - CCHST
- [Prévention et contrôle continus des infections - maladies respiratoires infectieuses \(MRI\)](#) - CCHST

Pour obtenir plus de renseignements sur les maladies respiratoires infectieuses, y compris la COVID-19, consultez le site de [l'Agence de la santé publique du Canada](#).

**Avis de dégage ment de responsabilité :** Comme les renseignements en matière de santé publique et de santé et sécurité au travail peuvent continuer à changer, consulter les autorités locales de santé publique afin d'obtenir des consignes régionales précises. L'information contenue dans la présente n'est pas destinée à remplacer les conseils d'un professionnel de la santé ou les obligations légales en matière de santé et de sécurité. Bien qu'il déploie tous les efforts possibles pour s'assurer que l'information est exacte, à jour et complète, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. De plus, il ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette information ou du crédit qui lui est accordé.